

Le Conseil d'administration de Radio France approuve le budget 2019 à l'équilibre

Le Conseil d'administration de Radio France, réuni vendredi 21 décembre 2018 sous la présidence de Sibyle Veil, a approuvé le budget 2019 à l'équilibre dans un contexte financier contraint. Ce budget doit permettre la mise en œuvre des orientations stratégiques de Radio France.

Les orientations stratégiques 2019 de Radio France : accélérer le développement du numérique et renforcer les offres qui s'inscrivent dans ses missions de service public

Dans un contexte de mutation des usages et des technologies, Radio France a pour ambition de faire rayonner la richesse de ses contenus radiophoniques et musicaux sur tous les supports pour affirmer la spécificité de son offre de service public auprès d'un public toujours plus nombreux.

La stratégie de Radio France s'appuie sur trois axes prioritaires :

- **L'intensification du développement du numérique afin d'étendre l'empreinte numérique des sept chaînes de Radio France et de conquérir de nouveaux publics.** Radio France concentrera ses travaux en 2019 sur le lancement d'une offre de radio personnalisée permettant à chacun de composer ses propres programmes, sur l'accès des offres de toutes ses chaînes, sur les applications, sur le développement de formats innovants et de sa présence sur les assistants vocaux.
- **Le renforcement de ses offres en vue d'affirmer son identité de service public,** grâce à la complémentarité de ses antennes et à la richesse de ses activités musicales et pédagogiques. Radio France développera ses offres sur les priorités de service public que sont l'information, la culture, la proximité et la jeunesse, avec l'objectif de fédérer et de créer des liens entre tous les publics dans le respect de leur diversité. Radio France s'appuiera notamment sur la présence de France Bleu sur tous les territoires et renforcera ses coopérations avec les autres acteurs de l'audiovisuel public. Les quatre formations musicales de Radio France participeront à sa mission citoyenne de donner accès à la culture et à la musique au plus grand nombre grâce à leur offre de concerts. Radio France intensifiera également ses programmes d'éducation aux médias et aux activités artistiques pour toucher les publics les plus éloignés de la culture, notamment les jeunes. A l'écoute de tous les publics, Radio France tirera les enseignements de la consultation citoyenne Maradiodemain lancée à l'automne 2018 (plus de 120 000 répondants) pour ses projets à venir.
- **La poursuite du chantier sur l'évolution des métiers et des moyens de production du média global, notamment à travers le développement des compétences des collaborateurs.**

Ces travaux s'inscriront dans le cadre d'un projet collectif visant à associer l'ensemble des collaborateurs aux évolutions de l'entreprise. Radio France s'appuiera sur la concertation interne menée à l'été sur les métiers à laquelle près d'un tiers de l'entreprise a participé.

Un budget 2019 à l'équilibre qui doit soutenir la transformation de l'entreprise dans un contexte financier contraint

Dans un contexte de forte réduction des financements publics, le budget 2019 doit permettre à Radio France de soutenir ses orientations stratégiques, d'accompagner le développement de ses audiences, des activités de ses formations musicales, et de promouvoir l'innovation.

- **Le résultat net prévisionnel 2019 est à l'équilibre**, en diminution de 0,5 M€ par rapport au budget 2018 malgré une réduction de la Contribution à l'audiovisuel public (CAP) de fonctionnement de 4 M€ qui s'inscrit dans le cadre de la réduction des concours publics à l'horizon 2022 (-20 M€ pour Radio France).
- Le budget 2019 de dernière année d'exécution du Contrat d'Objectifs et de Moyens 2015-2019 prévoit ainsi une **CAP de fonctionnement de 582,3 M€** (en baisse de 12,3 M€ par rapport au COM), et une **CAP d'investissement de 10 M€** (en baisse de 24,6 M€ par rapport au COM).
- **Cet équilibre est atteint grâce à la poursuite de la politique volontariste d'économies et de développement des ressources propres menée depuis 2015 par l'entreprise.**

Le budget 2019 prévoit 4 M€ d'économies sur les charges externes par rapport au budget 2018 grâce à une politique d'achat et de consommation maîtrisée.

Conformément à ses engagements, Radio France poursuivra ses efforts sur la masse salariale, qui s'établit à 394,3 M€ et représente près de 60% des charges d'exploitation. La masse salariale diminue ainsi de 7 M€ par rapport au budget 2018, diminution pour partie liée à la réduction des charges patronales (modification du dispositif CICE). En 2019, Radio France reconduira l'effort de non-remplacement des départs à hauteur de 50 ETP.

- **Les ressources propres de Radio France, hors partenariats, sont en hausse de 6,5 M€, à 64,4 M€ par rapport au budget 2018.**

Les recettes attendues intègrent 42 M€ de recettes publicitaires radio ainsi que 3,6 M€ (+ 0,4 M€ par rapport au budget 2018) de recettes de billetterie liées principalement à son offre de concerts proposée par ses quatre formations musicales. Radio France prévoit de poursuivre le développement des autres ressources propres liées à ses activités de diversification (droits d'exploitation, locations de salles et concessions de restaurant et parking notamment).

- **Pour mener à bien sa transformation, Radio France poursuivra une politique d'investissement active. Le budget d'investissement 2019 s'élève à 77,6 M€, en hausse de 23,3 M€ par rapport au budget 2018.**

Radio France consacrera 18,1 M€ (+ 2,6 M€) à la modernisation de ses structures et outils de production (studios d'enregistrement des antennes, cabines de production et de post-production, infrastructures, etc.).

Afin de poursuivre la digitalisation de l'entreprise et l'adaptation de ses offres éditoriales vers le média global, les moyens alloués par Radio France aux projets numériques s'élèvent à 13,7 M€ (+ 1,6 M€) dont 4,7 M€ en investissements sur des projets numériques (+0,4 M€). Ces investissements porteront sur la mise en place de la radio personnalisée, l'application Radio France, ainsi que sur les sites et applications des antennes.

Par ailleurs, Radio France consacrera une part croissante de son budget de formation (27%) à l'accompagnement des collaborateurs à la modernisation de l'entreprise, en complément des formations métiers.

Radio France prévoit également de consacrer 7,4 M€ d'investissements au patrimoine mobilier et immobilier du réseau France Bleu et du Siège.

L'ouverture en janvier 2019 de la Porte D marquera la fin de la phase 4 des travaux de réhabilitation de la Maison de la radio et le début de la mise en œuvre de la phase 3, dernière phase du projet de rénovation à laquelle seront dédiés 41,7 M€ d'investissements en 2019.

Gaël HAMAYON

gael.hamayon@radiofrance.com

01.56.40.21.41 - 06.84.10.49.91

Peggy DREYER

peggy.dreyer@radiofrance.com

01.56.40.16.15 - 06.18.76.34.17

Assistante service de presse

Louis SERGENT

louis.sergent@radiofrance.com

01.56.40.24.51

radiofrance.fr

